

ENSEIGNES

Les enseignes sont présentes essentiellement dans les zones d'activités du territoire communautaire ainsi qu'en centre-ville de Dole.

Les enjeux en matière d'enseignes portent d'une part sur le non respect de la réglementation nationale en vigueur et d'autre part sur l'impact de dispositifs conformes ayant un impact sur le paysage de la CAGD.

L'ensemble du territoire a été analysé en mai et juin 2016. L'analyse a montré que le territoire est globalement préservé des excès que l'on rencontre parfois dans d'autres agglomérations. Pour autant,

dans certains secteurs, une réflexion sur les enseignes est nécessaire afin d'améliorer leur insertion dans le paysage et par là même, la lisibilité des activités.

L'analyse qui suit, se propose, dans un premier temps, de détailler les enjeux identifiés, dans les principales zones d'activités du territoire :

- La zone de Choisey-Dole-Sud à Choisey
- La zone des Epenottes à Dole
- La zone portuaire de Dole
- La zone d'activités de Tavaux
- La zone de Rougement à Fouchierans

Ensuite, les enseignes du centre-ville de Dole (en particulier le secteur sauvegardé) ont fait l'objet d'une analyse spécifique compte tenu des enjeux patrimoniaux existants.

Enfin, des enseignes sont également présentes dans les autres secteurs du territoire intercommunal. Leur analyse a permis d'identifier ponctuellement quelques enjeux paysagers et en matière d'infractions.

La carte ci-contre illustre le nombre d'enjeux identifiés au sein des communes de la CAGD.



ENSEIGNE BIEN INTÉGRÉE AU PAYSAGE DU SECTEUR SAUVEGARDÉ DE DOLE



ENSEIGNE BIEN INTÉGRÉE EN ZONE D'ACTIVITÉS DES ÉPENOTTES À DOLE



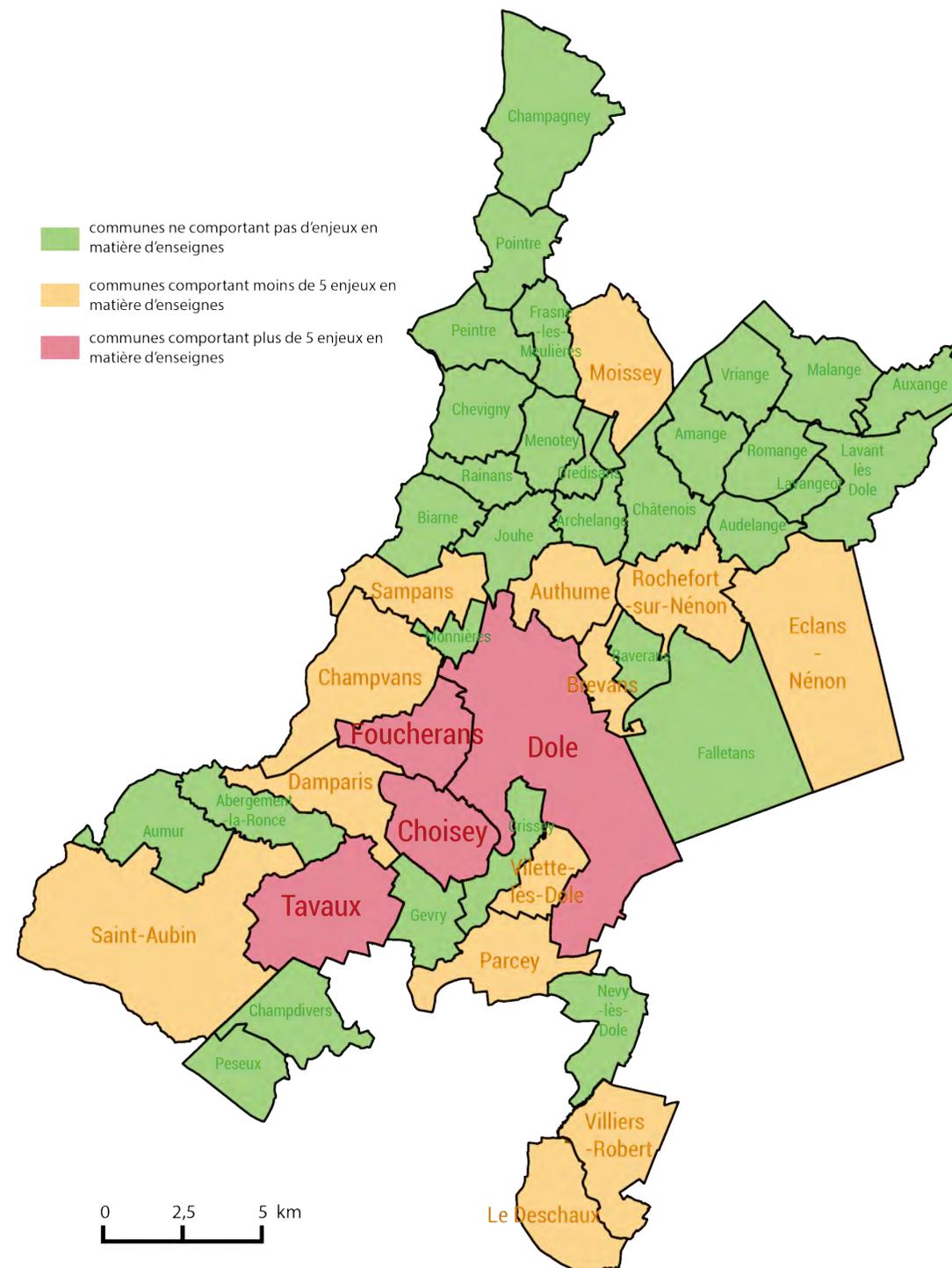
ENSEIGNE BIEN INTÉGRÉE À LA FAÇADE À MOISSEY

LES ENJEUX EN MATIÈRE D'ENSEIGNES DANS LES COMMUNES DU GRAND DOLE

Cette carte illustre les enjeux identifiés en matière d'enseignes sur le territoire intercommunal. Les principaux enjeux sont concentrés sur les communes suivantes : Dole, Choisey, Foucherans et Tavaux.

Certaines communes comportent quelques enjeux ponctuels en matière d'enseignes : Authume, Brevans, Champvans, Damparis, Eclans-Nénon, Le Deschaux, Moissey, Parcey, Rochefort-sur-Nénon, Saint-Aubin, Sampans, Tavaux, Vilette-lès-Dole et Villiers-Robert.

Les autres communes ne comportent aucun enjeu en matière d'enseignes.



ENSEIGNES

Zone d'activités Choisey Dole Sud

• PRÉSENTATION

La zone d'activités de Choisey Dole Sud se situe sur la commune de Choisey. Elle comporte un important centre commercial ainsi que de nombreuses activités commerciales (garage, vêtements, ameublement, etc.).

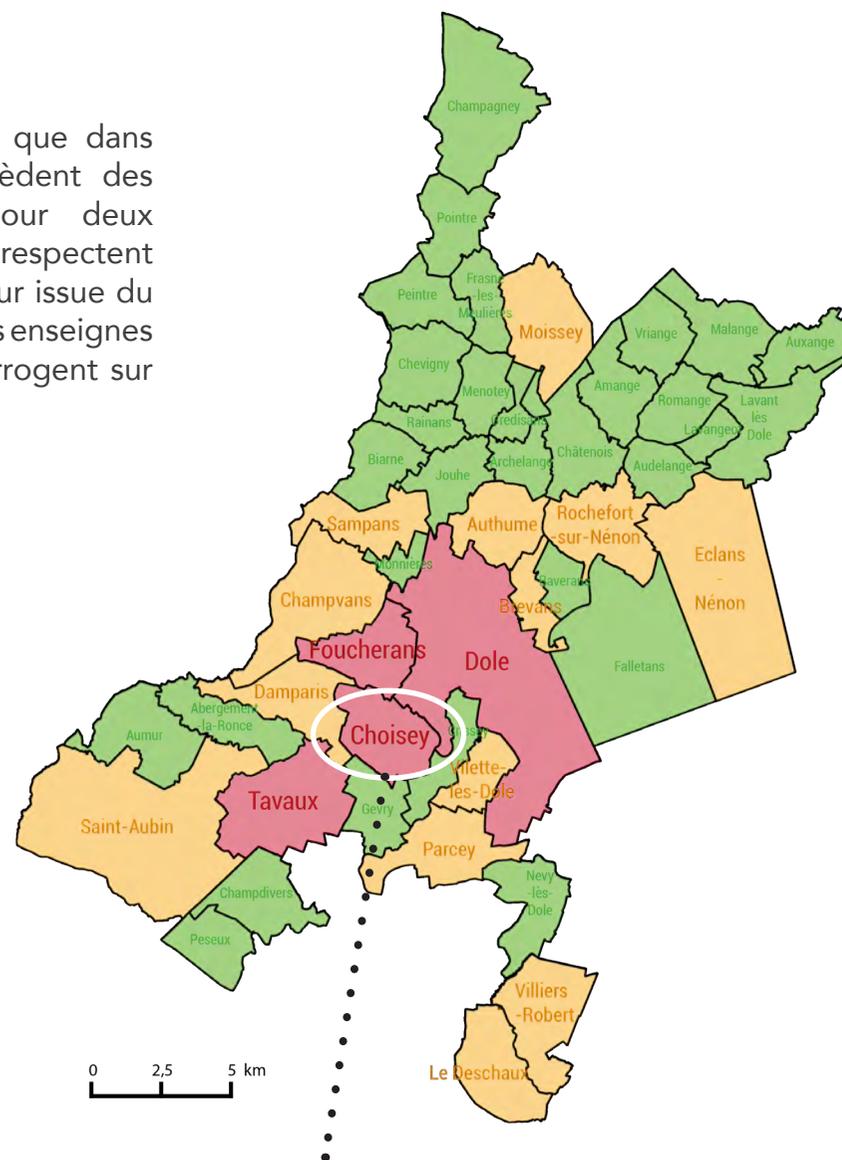
• ANALYSE

L'analyse de terrain a montré que dans cette zone, 27 enseignes possèdent des enseignes problématiques pour deux raisons. Soit les enseignes ne respectent pas la réglementation en vigueur issue du code de l'environnement, soit les enseignes sont conformes mais elles interrogent sur leur insertion paysagère.



ENJEUX PAYSAGERS IDENTIFIÉS

Quatre enseignes interrogent par leur présence dans le paysage de la zone d'activités. On note en particulier la présence de l'unique enseigne numérique scellée au sol de grand format du territoire intercommunal. Deux enseignes sur toiture conformes sont présentes dans la zone. Enfin, on observe une enseigne scellée au sol sous forme de bâches peu intégrée au paysage de la zone.



localisation de la zone étudiée sur la carte d'enjeux

INFRACTIONS IDENTIFIÉES

Parmi les 27 activités problématiques, on relève 23 activités en infraction concernant 25 enseignes.



Enseigne sur toiture avec panneau de fond



Enseigne parallèle dépassant les limites du mur ou de l'égout du toit

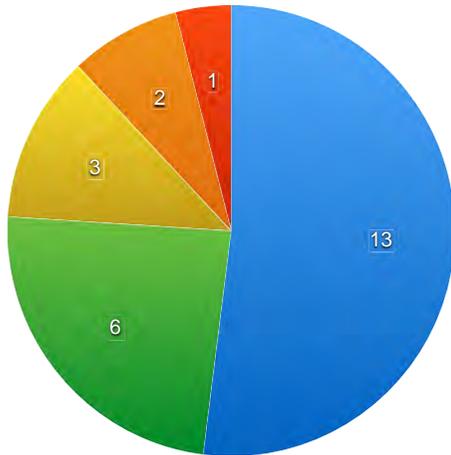


Enseigne parallèle dépassant les limites du mur ou de l'égout du toit



Surface des enseignes cumulées en façade

RÉPARTITION DES INFRACTIONS



enseigne parallèle dépassant les limites du mur ou de l'égout du toit
 enseigne scellée au sol > 1 le long d'une voie ouverte à la circulation publique
 surface de l'enseigne scellée au sol > 6 m²
 enseigne sur toiture avec un panneau de fond
 surface cumulée des enseignes en façade > 15 % de la surface de la façade



Surface des enseignes scellées > 6 m²



Enseigne scellée au sol ou installée au sol en surnombre le long d'une même voie



enseigne scellée au sol ou installée au sol en surnombre le long d'une même voie



Surface de l'enseigne scellée au sol > 6 m²



Surface de l'enseigne scellée au sol > 6 m²

ENSEIGNES

Zone d'activités des Epenottes (Dole)

• PRÉSENTATION

La zone d'activités des Epenottes se situe au Nord de la commune de Dole. Elle comporte un important centre commercial ainsi que de nombreuses activités commerciales (garage, bricolage, vêtements, sports, etc.).

• ANALYSE

L'analyse de terrain a montré que dans cette zone, 26 activités possèdent des enseignes problématiques pour deux raisons. Soit les enseignes ne respectent pas la réglementation en vigueur issue du code de l'environnement, soit les enseignes sont conformes mais elles interrogent sur leur insertion paysagère.



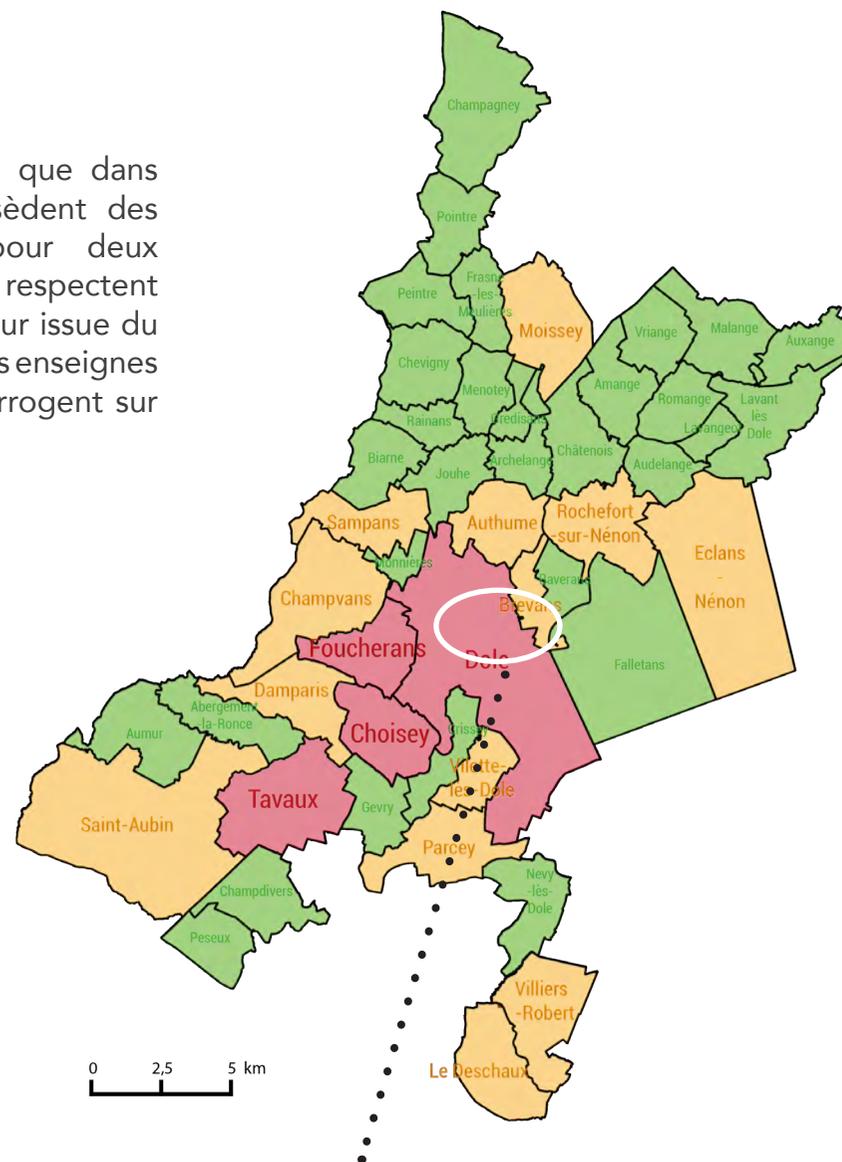
Enseignes sur clôture



Enseignes scellée au sol



Enseignes scellée au sol



localisation de la zone étudiée sur la carte d'enjeux

ENJEUX PAYSAGERS IDENTIFIÉS

Trois enseignes interrogent par leur présence dans le paysage de la zone d'activités. On note en particulier la présence de deux enseignes scellées au sol de grand format dépassant 6 m² (la surface maximale étant 12 m²). On relève également une enseigne sur clôture peu intégrée à l'environnement de la zone d'activités.

INFRACTIONS IDENTIFIÉES

Parmi les 26 activités problématiques, on relève 23 activités en infraction concernant 23 enseignes.

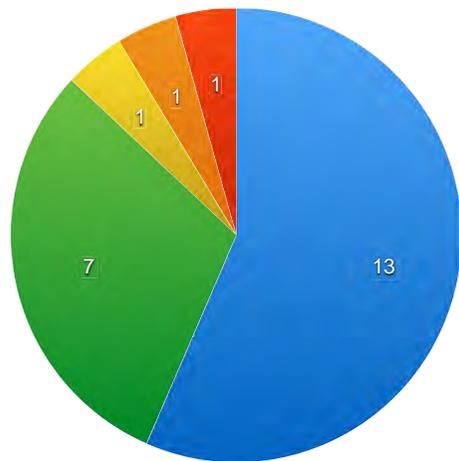


Enseignes parallèles dépassant les limites du mur ou de l'égout du toit



Surface des enseignes cumulées en façade

RÉPARTITION DES INFRACTIONS



- enseigne parallèle dépassant les limites du mur ou de l'égout du toit
- enseigne scellée au sol > 1 le long d'une voie ouverte à la circulation publique
- surface de l'enseigne scellée au sol > 12 m2
- enseigne sur toiture avec un panneau de fond
- surface cumulée des enseignes en façade > 15 % de la surface de la façade



Enseigne sur toiture avec panneau de fond



Surface de l'enseigne scellée au sol > 12 m2



Enseignes scellées au sol ou installées au sol en surnombre le long d'une même voie



ENSEIGNES

Zone portuaire (Dole)

• PRÉSENTATION

La zone portuaire de Dole se situe rive gauche du Doubs à proximité du centre-ville de Dole. Elle comporte un important centre commercial ainsi que quelques activités commerciales et/ou industrielles (bricolage, déménagements, transporteurs, etc.).



Enseignes scellées au sol

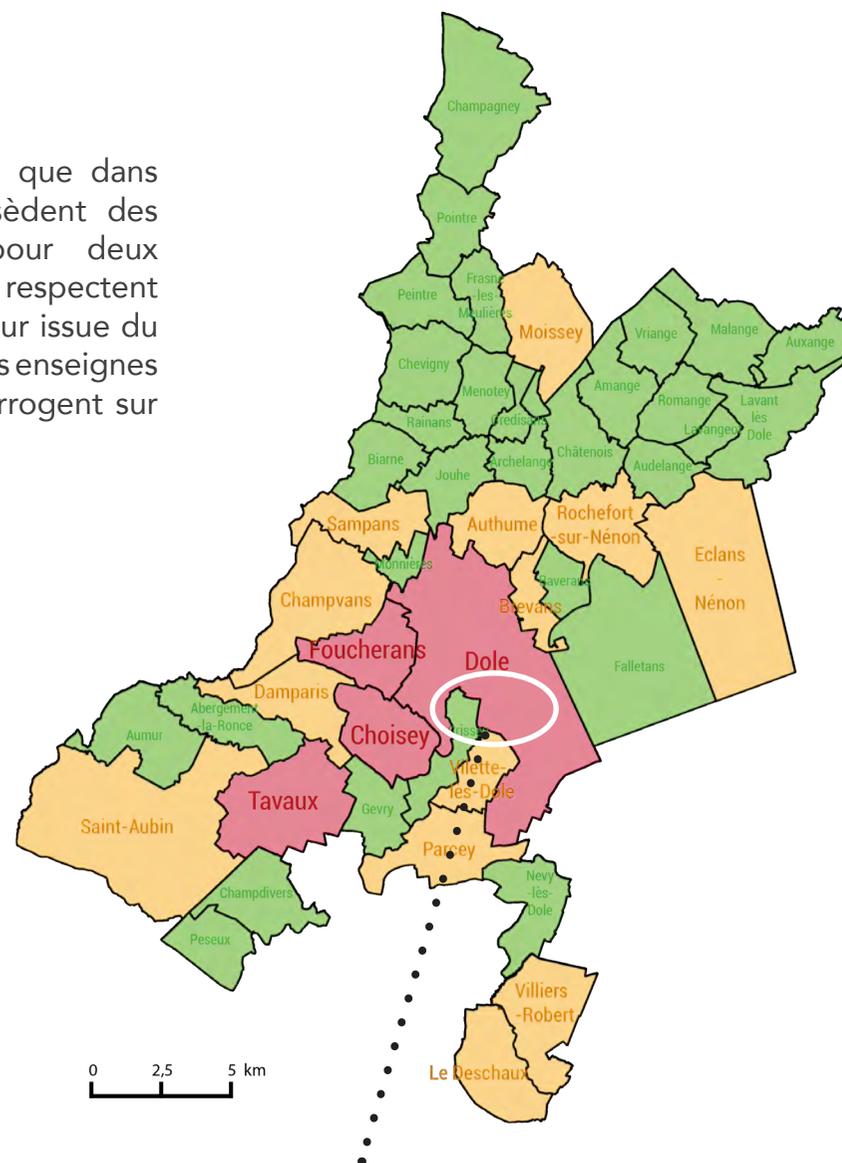


ENJEUX PAYSAGERS IDENTIFIÉS

Cinq enseignes interrogent par leur présence dans le paysage de la zone portuaire. Il s'agit d'enseignes scellées au sol qui interrogent par leur implantation et leur surface notamment.

• ANALYSE

L'analyse de terrain a montré que dans cette zone, 10 activités possèdent des enseignes problématiques pour deux raisons. Soit les enseignes ne respectent pas la réglementation en vigueur issue du code de l'environnement, soit les enseignes sont conformes mais elles interrogent sur leur insertion paysagère.



localisation de la zone étudiée sur la carte d'enjeux

INFRACTIONS IDENTIFIÉES

Parmi les 10 activités problématiques, on relève 5 activités en infraction concernant 5 enseignes.

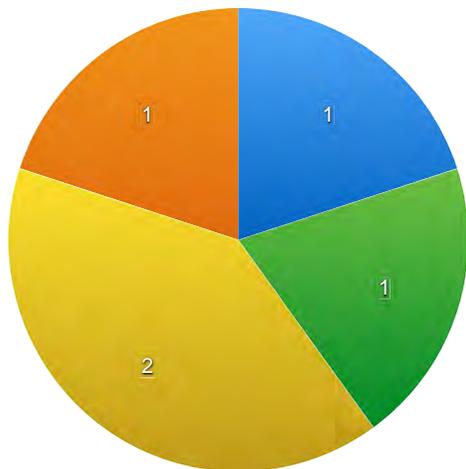


Enseigne avec toiture avec panneau de fond



Enseigne parallèle dépassant les limites du mur ou de l'égout du toit

RÉPARTITION DES INFRACTIONS



- enseigne parallèle dépassant les limites du mur ou de l'égout du toit
- enseigne scellée au sol > 1 le long d'une voie ouverte à la circulation publique
- surface de l'enseigne scellée au sol > 12 m² ou hauteur > 6,5 m (8m)
- enseigne sur toiture avec un panneau de fond



Enseigne scellée au sol ou installée au sol en surnombre le long d'une même voie



Surface de l'enseigne scellée au sol > 12 m²



Hauteur de l'enseigne scellée au sol > 6,5 m (largeur > 1 m)

ENSEIGNES

Zone d'activités de Tavaux

• PRÉSENTATION

La zone d'activités de Tavaux se situe sur la commune de Tavaux à proximité de l'aéroport Dole-Tavaux. Elle comporte un supermarché ainsi que de nombreuses activités commerciales (bricolage, garage, station-service, jardinerie, etc.).



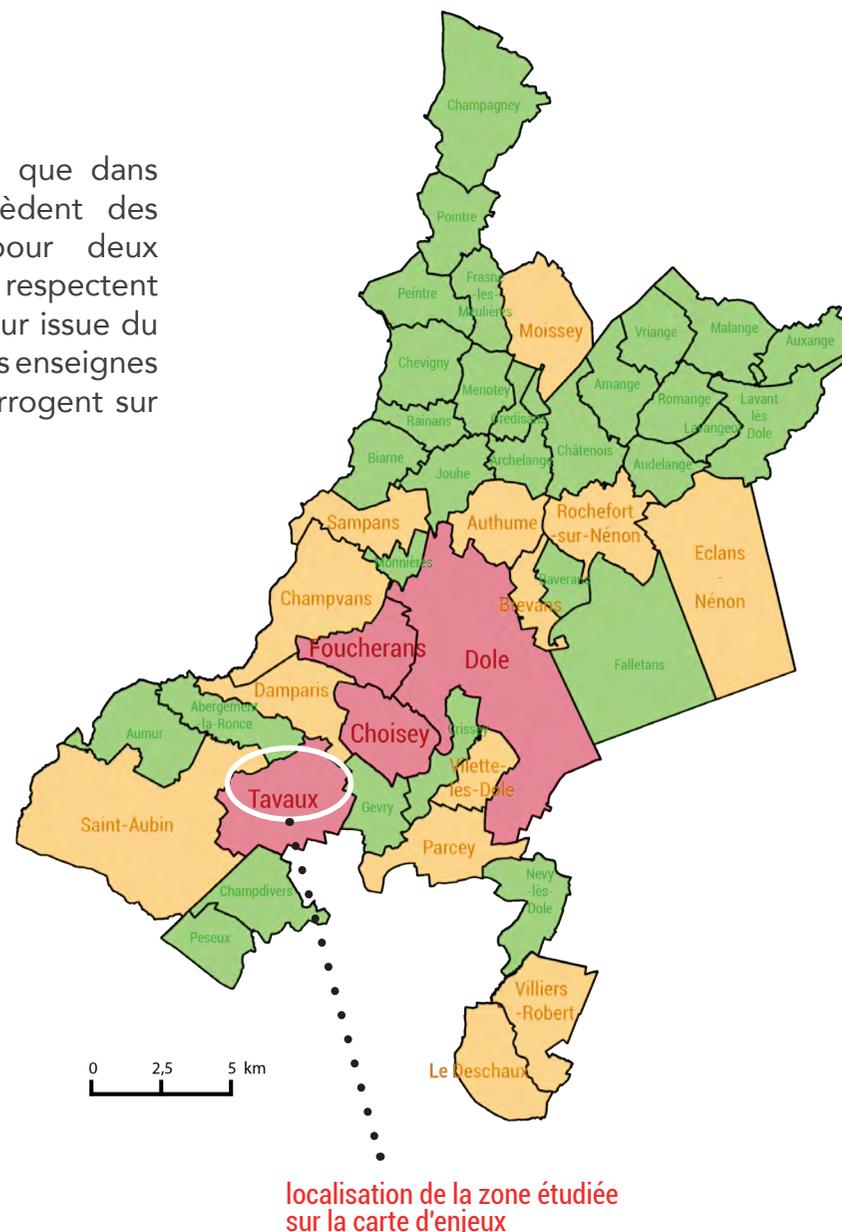
• ANALYSE

L'analyse de terrain a montré que dans cette zone, 8 activités possèdent des enseignes problématiques pour deux raisons. Soit les enseignes ne respectent pas la réglementation en vigueur issue du code de l'environnement, soit les enseignes sont conformes mais elles interrogent sur leur insertion paysagère.



ENJEUX PAYSAGERS IDENTIFIÉS

Une enseigne scellée au sol interroge par sa hauteur peu adaptée au contexte bâti de la zone d'activités tout en étant conforme à la réglementation. On observe également deux enseignes perpendiculaires qui signalent la même activité avec un même message.



INFRACTIONS IDENTIFIÉES

Parmi les 8 activités problématiques, on relève 7 activités en infraction concernant 10 enseignes.



Enseigne sur toiture avec panneau de fond

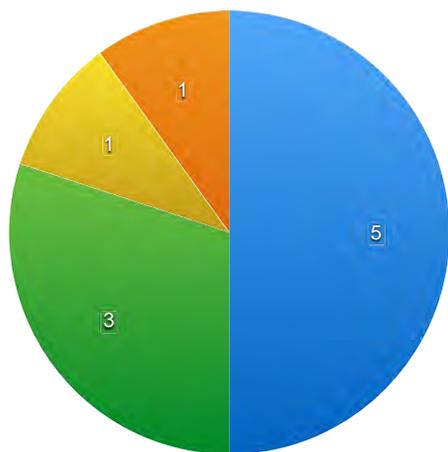


Enseigne perpendiculaire dépassant la limite supérieure du mur



Enseigne scellée au sol ou installée au sol en surnombre le long d'une même voie

RÉPARTITION DES INFRACTIONS



- enseigne scellée au sol > 1 le long d'une voie ouverte à la circulation publique
- surface de l'enseigne scellée au sol > 6 m²
- enseigne sur toiture avec un panneau de fond
- enseigne perpendiculaire dépassant la limite supérieure du mur



Enseigne scellée au sol ou installée au sol en surnombre le long d'une même voie



Enseigne scellée au sol ou installée au sol en surnombre le long d'une même voie



Enseigne scellée au sol ou installée au sol en surnombre le long d'une même voie